

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DECLARATION DE LIQUIDATION  
ET DE REGULARISATION

Service compétent où doit être adressée la déclaration :

Nom et adresse de l'établissement :

SIE	
Code service	
RIB	
N° d'identification de l'établissement principal (SIRET)	
Adresse de l'établissement principal	

N° FRP - Clé	
Date limite de paiement	

PAIEMENT OU EXCEDENT

27 CVAE DUE  Y  (Ligne 25 - ligne 26)

OU

28 EXCEDENT DE VERSEMENT  Z  (Ligne 26 - ligne 25)

Remboursement d'excédent de versement demandé :

(Joindre un RIB s'il s'agit d'une première demande de remboursement ou en cas de changement de compte)

PAIEMENT, DATE, SIGNATURE

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date : ..... Signature :  
Téléphone : .....  
Adresse électronique : .....

Somme :	Date : .....	Cachet du service
	N° d'opération :	

CADRE RESERVE A LA CORRESPONDANCE

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiées par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

**DONNEES DE CHIFFRE D'AFFAIRES****MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

01 Montant du CA de la période de référence : A1

02 Montant du CA réel si la période de référence est différente de 12 mois : A2

03 Montant du CA de référence du groupe : A3

03bis SIREN de la société tête de groupe : (A ne servir que si un montant figure à la ligne 03) A4

**CALCUL DU POURCENTAGE DE LA VALEUR AJOUTEE CORRESPONDANTE**

Le pourcentage à calculer et à porter dans la case B varie selon le montant du chiffre d'affaires, mentionné au cadre A1 ou A3 conformément au barème suivant :

Si le montant de votre CA est :	Alors, le taux à porter cadre B sera calculé comme suit :
< 500 000 €	0
500 000 € ≤ CA ≤ 3 000 000 €	$\frac{[0,5 \times (CA-500\ 000)]}{2\ 500\ 000}$
3 000 000 € < CA ≤ 10 000 000 €	$\frac{[0,9 \times (CA-3\ 000\ 000)]}{7\ 000\ 000} + 0,5$
10 000 000 € < CA ≤ 50 000 000 €	$\frac{[0,1 \times (CA-10\ 000\ 000)]}{40\ 000\ 000} + 1,4$
Supérieur à 50 000 000 €	1,50

04 Taux exprimé en pourcentage et arrondi au centième le plus proche B

**DONNEES DE VALEUR AJOUTEE****VALEUR AJOUTEE PRODUITE**

05 C

Le montant à porter dans ce cadre figure sur les imprimés 2059-E (ligne SA), 2033-E (ligne 117), 2035-E (ligne JU) et 2072-E (ligne D12).

**LIMITATION DE LA VALEUR AJOUTEE**

Pour certaines entreprises notamment à caractère financier (Cf. notice), cochez la case ci-contre et ne remplissez pas la case D. D0

06 D

- ♦ Si CA ≤ 7 600 000 €, le montant à porter dans le cadre D correspond à 80% du chiffre d'affaires porté au cadre A1 ou A2
- ♦ Si CA > 7 600 000 €, le montant à porter dans le cadre D correspond à 85% du chiffre d'affaires porté au cadre A1 ou A2

**MONTANT DE LA CVAE BRUTE**

Le montant de la cotisation sur la valeur ajoutée à porter dans la case E est obtenue par le calcul suivant :

- ♦ Si C ≤ D, alors le montant de la cotisation sur la valeur ajoutée est égal à C multiplié par B
- ♦ Si C > D, alors le montant de la cotisation sur la valeur ajoutée est égal à D multiplié par B

Si vous avez coché la case D0 ci-dessus, le montant de la cotisation sur la valeur ajoutée est égal à C multiplié par B

07 E

**CALCUL DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE****CALCUL DE LA COTISATION AVANT REDUCTION**

MONTANT DU CA (cadre A1)	CADRE E	MONTANT A REPORTER CADRE F
CA < 2 000 000 €	E ≤ 1000 €	0 €
	E > 1000 €	(E - 1000 €)
CA ≥ 2 000 000 €	TOUT MONTANT	E

08 Cotisation avant réduction F **MINORATION**09 Exonérations G 10 Réduction supplémentaire H **CVAE**11 CVAE due (F - G - H) ou cotisation minimum (Cf. notice) I1 12 Acomptes de CVAE versés I2 13 Solde de CVAE à payer (I1 - I2) I3 14 Excédent de CVAE constaté (I2 - I1) I4 **TAXE ADDITIONNELLE**Si vous êtes exonéré du paiement de la taxe additionnelle (Cf. notice), cochez la case ci-contre : J0 15 Taxe additionnelle due (I1 x 3,22 %) J1 16 Acomptes de taxe additionnelle versés J2 17 Solde de taxe additionnelle à payer (J1 - J2) J3 18 Excédent de taxe additionnelle constaté (J2 - J1) J4 **CADRE RESERVE**19  K **FRAIS DE GESTION**20 Frais de gestion dus (1 % de I1 + J1) L1 21 Acomptes de frais de gestion versés L2 22 Solde des frais de gestion à payer (L1 - L2) L3 23 Excédent de frais de gestion constaté (L2 - L1) L4 **RECAPITULATIF**24 Total des acomptes versés (I2 + J2 + L2) M 25 TOTAL A PAYER (I3 + J3 + L3) N 26 TOTAL DES EXCEDENTS (I4 + J4 + L4) O